

# EXT. CBCS - Bruxelles Informations Sociales + 04.12

jeudi 7 décembre 2017  
17:00

|        |  |
|--------|--|
| Objet  | <b>Bruxelles Informations Sociales +</b>                                 |
| De     | <a href="#">CBCS - Conseil Bruxellois de Coordination Sociopolitique</a> |
| À      | Serge Perreau - coordinateur IGB - FMM                                   |
| Envoyé | lundi 4 décembre 2017 21:08  |



Newsletter  
d'infos  
sociales  
le 04  
décembre  
2017



## À la Une



Et encore une dérégulation du marché travail. Employeurs et syndicats s'y sent.

30.11.2017

En août dernier, le Gouvernement fédéral a adopté un projet de loi instaurant un nouveau régime de travail dans lequel il est possible de gagner 6.000 (...)



[Lire la suite](#)



Sociétés : c'est pas le bon code ?

04.12.2017

Les asbl sont elles amenées à devenir des prises commerciales comme n'importe quel marchand de légumes ? Alter Échos n° 455, 27 novembre 2017, (...)



[Lire la suite](#)



[Plus d'actus](#)

## Agenda

04.12.2017

[La rubrique agenda du 4/12/2016](#)

11.12.2017 - 12.12.2017

[Les 24h du travail : l'autonomie, à quel prix ?](#)

**PLUS D'ÉVÉNEMENTS**



## *Internement : contester, rassembler... (1)*

Recours de la Ligue des Droits de l'Homme contre la loi du 4 mai 2016 relative à l'internement

04.12.2017

Explications et appel à rassemblement : audience de la Cour constitutionnelle sur l'internement : le 13 décembre 2017. Parce que "le droit fondamental à la santé existe pour tout un chacun, y compris pour les personnes internées".

La Belgique a été condamnée à de très nombreuses reprises par la Cour européenne des Droits de l'Homme pour avoir infligé aux personnes internées un traitement dégradant du

## *... Et poursuivre le débat ! (2)*

Poser un (autre) regard sur l'internement...

04.12.2017

Internement : une campagne, un webdoc, une soirée-débat,... proposés par l'Autre « lieu » – RAPA.

L'internement est une mesure de sûreté envisa-

fait de leur maintien en détention dans les annexes psychiatriques des prisons. Toutefois, la loi du 4 mai (...)



[Lire la suite](#)

sagée (...)



[Lire la suite](#)

## Pas de démocratie sans participation...

La démocratie participative en question

04.12.2017

par Hervé Pourtois et John Pitseys, paru dans La Revue nouvelle, n° 7, 2017, pages 30-35. L'expression « démocratie participative » est relativement récente. Pour d'aucuns, ces discours et les pratiques qui s'en inspirent seraient révélateurs d'un « nouveau paradigme de l'action publique » voire d'un « nouvel esprit de la démocratie ». De prime abord pourtant, l'expression semble relever du pléonasme. L'étymologie tout autant que les définitions les plus classiques de la démocratie, comme « gouvernement du (...)



[Lire la suite](#)

## Mariage et migration : réflexion collective

Mariages en contexte migratoire : interventions 2018

04.12.2017

Le Réseau Mariage et Migration, avec la collaboration du centre Exil, organise des interventions sur la thématique des mariages en contexte (...)



[Lire la suite](#)

## Visa humanitaire : sans discrimination ?

Des couloirs humanitaires qui posent question

04.12.2017

Carte blanche d' Henri Bartholomeeusen, avocat, Président du Centre d'Action Laïque publiée sur le site lesoir.be, le 28 novembre 2017  
Le Centre d'Action Laïque se réjouit du fait que 150 réfugiés syriens recevront prochainement un visa humanitaire pour la Belgique.  
Cette opération, il convient de le souligner, prouve que toutes les politiques de migration et d'asile qui prétendent maîtriser de manière autoritaire la mobilité des êtres humains se révèlent tôt ou tard intenables. En dépit d'une tentative (...)



[Lire la suite](#)

## Pourquoi migre-t-on ?

Migrants et réfugiés : regard global et bilan la situation en Belgique

04.12.2017

Formation proposée par Justice et Paix, le 15/12, de 9h à 16h30  
Pourquoi migre-t-on ? Où vont ces personnes qui quittent leur village, leur maison (...)



[Lire la suite](#)

Rue Mercelis 27 (2e ét.) Tel. +32.2.511.89.59

1050 Bruxelles (Belgique) [info@cbcs.be](mailto:info@cbcs.be)

Editeur responsable : Charles Lejeune, rue Mercelis, 27 - 1050 Bruxelles



[Agréé par la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-](#)

Cet email a été envoyé à :

[Me désinscrire de cette Newsletter](#)